

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SUBROGATION LE JEUDI 15 JANVIER 2026 à 14 Heures

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis Robert Badinter, à PARIS 17^{ème}, salle desdites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un immeuble sis **à PARIS 14^{ème}**

20 rue Didot (anciennement rue du Terrier aux Lapins)

Cadastré section 1404 CP numéro 20, lieudit « 20 rue Didot », pour une contenance de 00 ha 02 a 43 ca.

Lot numéro 11 : Dans le bâtiment A, escalier A, au deuxième étage, porte deux (porte droite),

UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal de description dressé le 06 juin 2024 par Maître Jean-Luc THULLIER, Commissaire de Justice associé à PARIS 10^{ème} : une entrée, un salon, une chambre, une cuisine, une salle de douche avec w.-c.

Superficie privative (Loi Carrez) : **25,27 m²**.

Et les 492/10.000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment A. Et les 414/10.000^{èmes} des P.C.G.

Les lieux sont loués (à la date du PVD).

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligence du COMPTABLE DU PÔLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE PARISIEN 1**, (créé suivant Arrêté du 02 décembre 2025 publié au JO du 11 décembre 2025, venant aux droits du PRS NORD EST), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 5 rue de Londres, 75315 PARIS cedex 09.

Subrogé dans ses propres poursuites par jugement du 9 octobre 2025

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 100.000 Euros (Cent mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 17 novembre 2025. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/00215.

- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, Tél. : **01 45 63 55 55** - www.dgs-avocats.com
E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com – Sur vench.fr (documents anonymisés).

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 09 JANVIER 2026 de 10 H 30 à 11 H 30.